

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°286/2017

**OBJET : Communication
sur le Grand Site**

Membres : 18

Présents votant : 5

Pouvoirs : 6

L'an deux mille dix sept, et le 8 décembre 2017

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 27 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Communauté de Communes du Clermontais.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Louis-Henri ALIX, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Laure ROBERT, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jacques RIGAUD, conseiller départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Christophe MORGIO, conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Daniel VIALA, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,

La Présidente propose de valider le plan de communication 2018.

Le budget prévisionnel maximum est de 3500 € TTC en fonds propres :

- Demander à un prestataire de finaliser le site internet, en lien avec les partenaires, et de le mettre en ligne. L'architecture, les principaux contenus et l'apparence du site sont aujourd'hui quasiment définis. De nombreux problèmes techniques empêchent la mise en ligne du site et sa finalisation.
- En lien avec les Offices de Tourisme, actualiser les documents de communication existants : dépliant Grand Site, ...
- mettre en place un groupe de réflexion avec les membres afin de préparer les 50 ans du lac (2019),
- assurer les relations presse, la représentation extérieure et renseigner les agendas des partenaires,
- animer un travail avec les 3 OT du Grand Site, le Département, Hérault tourisme et le Pays sur la stratégie et le discours touristique dans le Grand Site, notamment en vue d'une réponse à l'appel à projet régional.

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Affichée le :

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical


EMET un avis favorable sur le plan de communication proposé pour 2018,

DECIDE :

- d'approuver cette action,
- de valider le plan de financement,

AUTORISE La Présidente à signer tous les actes relatifs à la réalisation de cette opération,

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 8 décembre 2017



Syndicat mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze
La Présidente
18 avenue du Grand Site Salagou
34700 Clermont l'Hérault
Marie PASSIEUX
Conseillère départementale